

si les trois publications des bans faites à la forme ordinaire tant
à cette Eglise que dans toutes les autres Et de plus, vu les Certificats
du Curé de St. Louis, ne sont tous ensemble l'ordonnement Civil
uniques j'ai donné la Bénédiction nuptiale à bonnets Louis Auguste fils
de et de défunte Beate Becherans mariés au lieu de la Blomberg.
sur les libelles d'une part, et à bonnets Dimanche Sappay Marinier
de Joseph et de défunte Marie Salomon Ballat mariés au lieu de St. Julien
de l'autre part tous deux habitants de cette paroisse. Ont été témoins
Sappay Marinier pasteur à Lyon, Jacques Ballat son oncle (le bourgeois)
Romains François Ballat son cousin Maribaud aut. Romains, et Pierre
au lieu de la libelle. De quels témoins il y a que François Ballat qui est
qui, les autres ne sachant à Romains le premier de ces mil sept cents
quant. Sig. Vallat. J. Vallat. P. Vallat. C. Vallat.

Donné à Lyon le 10 Mars 1788.